Actualités

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Parkinson : das Magazin von Parkinson Schweiz = le magazine de Parkinson Suisse = la rivista di Parkinson Svizzera**

Band (Jahr): **- (2000)**

Heft 58

PDF erstellt am: **30.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Chères lectrices, chers lecteurs

Nous savons tous comment nous nous sentons après avoir passé une mauvaise nuit. Les personnes en bonne santé supportent de manquer de sommeil pendant un certain temps sans devoir trop en souffrir. Mais les parkinsoniens n'ont pas cette chance. Ils ont besoin d'un jour entier pour récupérer. Ils se sentent rapidement encore plus malades et le deviennent. Les personnes atteintes de la maladie de Parkinson souffrent aussi souvent pendant la nuit: lorsque la tension dans le corps augmente, qu'il est toujours plus difficile de se retourner dans le lit et qu'on se retrouve étendu, en plein désarroi. Ou lorsque les crampes, qui ne durent peut-être que dix minutes, ressemblent à une douloureuse éternité. Les troubles du sommeil les plus courants sont la difficulté à se retourner dans le lit, à s'asseoir et à en sortir. Les partenaires sont la plupart du temps concernés par ces problèmes qui dérangent également leur sommeil. Lisez notre rubrique «Point chaud» pour savoir comment vous pouvez y remédier.

Notre nouveau journal Parkinson a été accueilli très favorablement. Nous avons reçu des compliments par téléphone et lors d'entretiens personnels, ce qui nous a rendus très heureux. Cela nous encourage à rendre le journal à chaque fois intéressant et d'une grande utilité. La conception de chaque numéro demande un effort important: rédaction, traduction en trois langues, mise en page, impression et envoi. Tout cela requiert une logistique professionnelle et des frais élevés. Ces pour toutes ces raisons, chères lectrices et chers lecteurs, qu'il nous tient à coeur de répondre à toutes vos attentes.

L'ASmP a développé ses relations publiques ces six derniers mois. Elle était présente, au mois de mars, à la «Semaine Internationale du Cerveau» avec des conférences, des forums et des stands d'information. Du matériel d'information a été distribué, et des centaines de tulipes Parkinson ont été vendues en différents endroits lors de la Journée internationale de la maladie de Parkinson au mois d'avril. Des douzaines de bénévoles ont abordé les passants dans la rue pour chercher le dialogue. Mais ce n'était pas toujours évident! Le résultat est pourtant perceptible: on s'intéresse toujours plus à la maladie de Parkinson en Suisse. On vit mieux avec une maladie chronique dans une société bien informée. «Chacun sait ce qu'est la maladie de Parkinson en Hollande», a dit récemment un hollandais en faisant allusion au prince Claus qui en est atteint. Nous n'avons ni prince, ni roi en Suisse pour faire connaître la maladie de Parkinson. Mais nous pouvons compter sur les personnes concernées et sur l'Association Suisse de la maladie de Parkinson qui y travaillent activement.

Cordialement

Johannes Kornacher
Rédaction PARKINSON

PARKINFON

Ligne téléphonique gratuite

0800 80 30 20

Des neurologues répondent aux questions touchant à la maladie de Parkinson.

chaque deuxième mercredi du mois de 17 h à 19 h, 21.6./19.7./16.8./20.9.

Un service de l'Association Suisse de la maladie de Parkinson en collaboration avec Roche Pharma (Suisse) SA, Reinach

La réunion annuelle de l'ASmP

La réunion annuelle et l'assemblée générale de l'Association Suisse de la maladie de Parkinson (ASmP) ont lieu le samedi 17 juin 2000 à Fribourg. Deux conférences sont au programme, en plus des élections et de l'approbation des nouveaux statuts. Madame Eveline Krauskopf, présidente du Grand Conseil du canton de Fribourg, prononcera l'allocution de bienvenue.

L'ASmP propose une conférence en français et une en allemand. Ce seront: le prof. Patrick Aebischer, médecin-chef au CHUV et président de l'EPFL à Lausannne qui présentera «Les nouvelles approches de thérapie cellulaire et génique de la maladie de Parkinson» et le prof. Adriano Aguzzi, Institut de neuropathologie, hôpital universitaire de Zurich, qui parlera de «Wie entsteht Morbus Parkinson? Experimentelle Ansätze im Reagenzglas und am Tier».

L'assemblée dure de 10h00 à 16h00. Lieu: Restaurant La Grenette, Place Notre Dame 4, 1702 Fribourg. Prière de s'inscrire!

Le discours pour une éthique valable

Des spécialistes ont parlé des «Limites éthiques de la recherche sur le cerveau» lors du forum organisé par l'Association Suisse de la maladie de Parkinson

De Johannes Kornacher

«Le cerveau et l'éthique sont à la base des activités humaines», dit Marie-Claude Hepp-Reymond, coordinatrice du BrainFair de Zurich, dans son introduction. L'être humain a le devoir d'encourager et de protéger ces activités.

Ce sujet a clairement fair ressortir le désaccord qui existe entre les spécialistes. **René Bernays,** neurochirurgien à l'hôpital universitaire de Zurich, a décrit des cas rencontrés dans son travail quotidien, et déclaré sans détour: «Les problèmes quotidiens me sont plus importants que ceux relevant de l'éthique». Que doit faire un médecin lorsqu'il diagnostique une tumeur cérébrale, et que les proches insistent pour ne pas dire la vérité au patient? Quelles mesures doit-il prendre pour prolonger la vie d'un patient qui vient de faire une attaque cérébrale, qui est dans le coma et qui n'a pratiquement pas de chance de survivre, mais qui pourrait faire don de ses organes? Il a souligné que du point de vue éthique, la recherche est indispensable et qu'elle nécessite la création de centres de compétence bioéthique dans les cliniques.

Les conférenciers au forum ASmP (depuis la droite): Ingrid Schneider (Hambourg), Guido Nikkah (Hanovre), René Bernays (Zurich), la modératrice Helen Issler, Hans Ruh (Zurich) et Barbara Tettenborn (Saint-Gall)

Guido Nikkah, neurochirurgien allemand, a parlé de la problématique parkinsonienne dans sa conférence sur la transplantation cellulaire. Il a expliqué que seul le tissu embryonnaire pouvait survivre à une greffe. «Nous ne disposons actuellement d'aucune autre alternative». Une entorse a été faite au dogme selon lequel des cellules cérébrales mortes seraient définitivement perdues. De récents travaux de recherche scientifique ont démontré le contraire. «Nous sommes à l'aube de comprendre que certaines cellules du système nerveux central peuvent se régénérer». Il a demandé que la société établisse des bases éthiques sur lesquelles il pourrait asseoir ses travaux de recherche.

La journaliste Ingrid Schneider de Hambourg a critiqué ce point de vue. «Le chercheur ne doit pas se dérober à ses responsabilités», a-t-elle dit. Elle pense que la méthode de Nikkah est fausse parce qu'une amélioration de l'état du patient à long terme n'a pas été établie. La greffe de tissu foetal est également une atteinte à l'autonomie

de la femme. «Les femmes sont considérées comme des plantations de tissu humain», dit la journaliste. Elle renvoie aussi au danger des grossesses intentionnelles, au trafic de foetus et au tourisme médical. Le prélèvement de cellules foetales exige une logistique prenant en compte de nombreuses interruptions et une méthode d'interruption modifiée pour recevoir du tissu sain.

Barbara Tettenborn, neurologue à l'hôpital cantonal de Saint-Gall, a constaté que la transplantation cellulaire a, jusqu'à ce jour, récolté des succès dans le monde entier. La transplantation cellulaire aurait, dans de nombreux cas, amélioré la tolérance aux médicaments et allongé les phases «on». Barbara Tettenborn garde toutefois une attitude réservée: «Il faut d'abord attendre les résultats des études en cours». La greffe de cellules embryonnaires n'est pas la réponse définitive de la neurologie au problème posé par les cellules. On travaillera bientôt avec des cellules animales ou des cellules cultivées génétiquement. «La transplantation reste, malgré tout, une option que nous devrions proposer aux patients».

Hans Ruh, éthicien à l'université de Zurich, définit la notion d'éthique par: «se poser la question sur l'humanité de la vie» et comment on peut la construire raisonnablement et avec succès. Il faut également se demander quelles sont les limites à poser à la construction de la vie et quels sont les rapports avec la mort. «Nous avançons à petits pas et repoussons les limites de la mort», dit Ruh. Il a dit que la greffe de cellules foetales instrumentalise la vie et il a également renvoyé aux aspects commerciaux de cette question. Il n'existe actuellement plus d'éthique qui soit valable. Nous assistons à un processus mondial de déréglementation désordonnée, auquel même le monde politique n'a que très peu à opposer. «Nous n'avons plus le pouvoir d'arrêter ce processus, il ne nous reste plus que la force de persuasion», dit Ruh en demandant plus de discours publics sur les questions d'éthiques relatives à la recherche.

Le forum était organisé par l'EPF de Zurich et par l'Association Suisse de la maladie de Parkinson (ASmP). Plus de 300 participants étaient présents. ♧

Le stand Parkinson était très animé!

L'ASmP n'a pas lésiné sur les efforts pour sa participation au BrainFair de Zurich

L'Association Suisse de la maladie de Parkinson a eu beaucoup de succès au BrainFair de Zurich à l'occasion de la «Semaine Internationale du Cerveau». L'ASmP était présente, fin mars, à l'EPF de Zurich avec un stand de communication. L'équipe du secrétariat central à Egg n'était pas la seule à avoir travaillé dix heures par jour pendant ce week-end. De nombreux bénévoles de l'Association ont également apporté leur aide. Ils ont vendu des tulipes, distribué du matériel d'information ou donné des renseignements concernant le sujet «Vivre avec la maladie de Parkinson». Les membres de l'Association ont également pu conseiller les personnes concernées sur les différents moyens auxiliaires disponibles. La bonne humeur des personnes concernées par la maladie de Parkinson parmi les nombreux stands d'information des autres organisations était frappante. «Nous voulions profiter de cette occasion pour parler de la maladie de Parkinson avec le public», dit Lydia Schiratzki, secrétaire générale de l'ASmP.

Le stand d'information de l'ASmP était très fréquenté. (en bas). «Sont-elles vraies?» Les tulipes Parkinson au banc d'essai. (en haut, à droite)

Les réactions provenant du public étaient très positives. «La présence de votre Association est impressionnante», a complimenté un visiteur. Bruno Laube, président de l'ASmP, s'est dit très heureux de l'engagement des personnes concernées par la maladie de Parkinson. Des jeunes gens sont également venus au stand, certains ont même acheté une tulipe et pris des brochures d'information.

Le but de cette manifestation a été atteint: informer sur la maladie de Parkinson, sur l'Association et encourager la recherche de fonds. Des bénévoles dynamiques ont vendu plus de 300 tulipes, pour un montant de Fr. 1600.–. Cette somme sera utilisée pour la conception d'une nouvelle brochure d'information sur les groupes d'entraide qui paraîtra cet été. ♧ *jok*

Le Dr Matthias Sturzenegger est médecin adjoint dans le service de neurologie de l'hôpital universitaire de l'Ile à Berne. Il est privat-docent en neurologie clinique à la faculté de médecine de Berne. Il travaille depuis 1985 dans le domaine de la maladie de Parkinson et il participe à de nombreuses études. Il est membre du comité de l'Association Suisse de la maladie de Parkinson (ASmP) depuis 1995. Il vit à Berne avec sa femme et ses deux filles.

Il y a sept ans, on m'a posé le diagnostic de la maladie de Parkinson. A l'époque, elle s'est manifestée avec une forte rigidité. Actuellement, mon traitement consiste seulement en des séances de gymnastique. Je souffre toujours plus d'une hypersalivation. Pouvez-vous me proposer un remède?

De nombreux parkinsoniens se plaignent d'une hypersalivation. Elle commence souvent la nuit, et le coussin est mouillé le matin. Chez certaines personnes, la salive coule de la bouche presque continuellement. Des études ont maintenant prouvé que la production de salive n'est pas plus élevée chez les parkinsoniens que chez les autres personnes. Elle est due à l'absence de déglutition spontanée liée à l'akinésie. La salive reste ainsi plus longtemps dans la bouche. Les parkinsoniens ont tendance à garder la bouche ouverte, ce qui peut aggraver l'hypersalivation.

Un traitement à la L-dopa ou avec un agoniste dopaminergique améliorera la motricité (également celle de la déglutition) et réduira cette hypersalivation. Il existe des médicaments comme les anticholinergiques *(Akineton)* ou l'*Atropine* qui réduisent de façon ciblée cette hypersalivation. Mais ils occasionnent rapidement une sécheresse buccale (désagréable) et un dessèchement des autres muqueuses (yeux, gorge). Ils peuvent aussi provoquer des effets secondaires comme une confusion mentale et des troubles de la miction. Il est important que vous parliez de tous ces problèmes avec votre médecin pour que vous trouviez un traitement adapté à votre cas (choix des médicaments et dosage).

Brevet génétique pour le traitement de la maladie de Parkinson?

Le brevet est déposé sous le numéro EP 0695351. Une suite de nombres qui fera date dans l'histoire de l'humanité. Car derrière ce numéro se cache un brevet qui protège la procédure permettant la manipulation des gènes humains et des embryons. Le prélèvement de cellules souches, leur modification génétique et la fabrication d'embryons génétiquement modifiés sont ainsi protégés juridiquement. L'Office européen des brevets (OEB) a délivré – par inadvertance – ce brevet à l'université d'Edimbourg en décembre 1999. Les fonctionnaires n'ont pas remarqué que cette procédure, qui s'appliquait jusqu'alors aux souris, pouvait également être réalisée sur des embryons humains. Il est ainsi théoriquement possible de breveter l'être humain. D'après le porte-parole de l'OEB, ce serait «une grave erreur» d'avoir homologué ce brevet. Des organisations critiques face au génie génétique ainsi que le gouvernement allemand ont déposé, sur ce, une plainte contre le brevet. Cette démarche peut toutefois durer de nombreuses années.

Les chercheurs de l'université d'Edimbourg ont déclaré n'avoir aucun projet concernant le clonage d'êtres humains. Ils veulent étudier,en laboratoire, la croissance de cellules humaines dans le cadre d'une application à la maladie de Parkinson. On espère ainsi, un jour, pouvoir remplacer du tissu malade par du tissu sain, cloné. L'université d'Edimbourg collabore avec l'entreprise australienne Stem Cell Sciences qui va commercialiser les résultats de ses travaux de recherche. Cette entreprise n'aurait, paraît-il, «ni l'intérêt, ni l'intention de développer des technologies servant à la manipulation génétique de l'être humain». Le directeur de recherche de cette entreprise a déclaré au Financial Times allemand: «Il n'existera pas d'êtres humains manipulés génétiquement». Selon des informations de Greenpeace, qui a découvert cette erreur d'enregistrement de brevet, Novartis travaillerait indirectement avec les Australiens. Selon Greenpeace, 15000 demandes d'homologation de brevets concernant la technologie génique seraient en attente auprès de l'Office européen des brevets à Munich. *jok*

Les cellules souches

Les cellules souches peuvent se renouveler par division et par multiplication. Elles sont capables de donner différents types cellulaires qui auront des fonctions spécifiques différentes. Elles peuvent, par exemple, devenir des cellules cardiaques, musculaires ou hépatiques parfaitement formées. Les cellules souches sont potentiellement capables de régénérer des organes entiers. De toutes les cellules souches, ce sont les cellules embryonnaires qui possèdent la plus grande capacité de différenciation cellulaire. C'est pour cette raison qu'elles sont greffées aux parkinsoniens dans le cadre d'études expérimentales. Cette méthode n'est pas autorisée en Suisse.

Le professeur Siegfried a été honoré

Le prof. Jean Siegfried, neurochirurgien zurichois, a reçu le prix scientifique 2000 de la fondation internationale pour la neurobionique à Hanovre. Ce prix est décerné au prof.

Siegfried pour ses travaux innovatifs concernant la stéréotaxie (neurostimulation) et pour l'ensemble de sa carrière scientifique dans le domaine de la neurochirurgie fonctionnelle. Il fait partie des pionniers de la stéréotaxie. Le prof. Siegfried est cofondateur de l'Association Suisse de la maladie de Parkinson (ASmP), membre du comité et membre honoraire de l'ASmP depuis 1995. Il étudie depuis 1962 le syndrome parkinsonien. C'est avec sa participation que le *Madopar* a été développé et mis sur le marché en 1972. Il a reçu le «Grand Prix du Film Médical» français pour son film «Parkinson's Disease and its Treatment».

Le diagnostic de parkinsonisme ne peut pas toujours être posé avec certitude

Des signes de parkinsonisme sont présents chez environ 15% des personnes entre 65 – 74 ans. Mais ces symptômes sont dus à une maladie de Parkinson classique chez seulement 3 % de cette catégorie de personnes. La maladie de Parkinson serait due à des facteurs génétiques et environnementaux comme, par exemple, des toxiques chimiques. Le prof. Klaus Hess, directeur de la clinique neurologique de l'hôpital universitaire de Zurich, a fait cette déclaration lors d'un cours de formation continue pour les médecins.

«Il n'existe toutefois pas encore d'explication scientifiquement exacte pouvant expliquer le déclenchement de la maladie et la mort prématurée des neurones producteurs de dopamine situés dans la substance noire», dit le prof. Hess dans sa conférence. Il n'existe actuellement encore aucune méthode cliniquement fiable ou qui puisse être prouvée en laboratoire par des marqueurs pour diagnostiquer la maladie de Parkinson. Seuls des examens histologiques permettront de confirmer le diagnostic clinique. Ils seront effectués pendant des autopsies pour mettre en évidence les neurones dépigmentés dans la substance noire ou la présence de corps de Lewy dans les cellules gliales du Nucleus ruber (noyau rouge).

Mais le prof. Hess a toutefois relevé qu'il était possible, en règle générale, de supposer la présence d'une maladie de Parkinson par une anamnèse détaillée (renseignements fournis par le patient sur son passé et sa maladie) du patient et de sa parenté et en s'appuyant sur l'examen neurologique clinique. Un diagnostic précoce peut généralement être formulé en présence des symptômes cardinaux comme le tremblement, l'akinésie et la rigidité. L'apparition de troubles asymétriques, d'un tremblement de repos ainsi qu' une réponse claire à la thérapie à la L-dopa permettent de poser le diagnostic de la maladie de Parkinson.

Selon le prof. Hess, les diagnostics différentiels doivent faire penser à d'autres maladies neurodégénératives comme l'encéphalite chronique, les intoxications et les dégénérescences systémiques.Ces maladies se manifestent par une symptomatique parkinsonienne. Ces tableaux cliniques sont généralement accompagnés de symptômes neurologiques qui ne sont pas caractéristiques de la maladie de Parkinson. Ce sont, par exemple, des signes pyramidaux positifs, des troubles du langage et des symptômes cérébelleux. Chez un patient de moins de 50 ans, le diagnostic différentiel doit avant tout faire penser à la maladie de Wilson qui est due à des troubles du métabolisme.

Source: top medizin Schweiz 7 (1999)

Nicotine et Parkinson

Des chercheurs de l'université du Vermont ont constaté qu'une dose de nicotine semble améliorer les facultés cognitives et motrices. La «Zürcher Sonntagszeitung» a publié, fin février, un article sur ce sujet dont le titre était «La nicotine aide contre la maladie de Parkinson». Le journal se rapportait à une communication de l' «American Association for the Advancement of Science» (AAAS). (traduction libre: association américaine pour le développement de la science).

«Le rapprochement entre le syndrome parkinsonien et la nicotine est fait depuis longtemps», dit le prof. Hans-Peter Ludin, président du comité consultatif de l'ASmP. On sait que les fumeurs sont moins souvent atteints de la maladie de Parkinson que les non-fumeurs. Le prof. Ludin ne connaît pas d'études à grande échelle qui auraient utilisé la nicotine à des fins thérapeutiques. «Le remède est pire que le mal», dit-il. L'association américaine de la maladie de Parkinson (APDA) partage également cet avis. Dans son bulletin «Parkinson's Disease Research Update» de février 2000, il est écrit: «Le tabagisme comporte des risques. La nicotine n'est ni adaptée à la prévention de la maladie de Parkinson, ni à son traitement».

En Suisse, il n'est pas permis de traiter la maladie de Parkinson avec de la nicotine, dit le prof. Ludin. Il ne connaît également pas de médecins à l'étranger qui utilisent la nicotine pour traiter leurs patients. Il déconseille d'utiliser les patchs de nicotine que les fumeurs appliquent pour se désaccoutumer au tabac. «Ils ne sont pas sans risques». *jok*

Moyens auxiliaires de l'AI

De nouvelles directives, concernant la remise de moyens auxiliaires, sont entrées en vigueur en février 2000. La révision s'est concentrée sur les points essentiels, elle ne règle pas les cas particuliers. Mais les directives sont simplifiées et suivent une certaine logique.

Vous pouvez obtenir des renseignements auprès de l'office AI de votre canton ou auprès des centres d'information Pro Infirmis.

Séjours de rééducation neurologique pour patients atteints de la maladie de Parkinson

Clinique Valmont, Glion s/Montreux
Dates: Du lundi 4 septembre au vendredi 22 septembre 2000.
Prestations: La Clinique Valmont est spécialisée dans la réhabilitation neurologique et orthopédique. Elle organise ce séjour de rééducation intensif et personnalisé pour pakinsoniens afin d'augmenter l'autonomie et d'améliorer la qualité de vie. La prise en charge est assurée par une équipe multidisciplinaire (neurologue, médecins, neurophysiologues, ergothérapeutes, physiothérapeutes). *Inscriptions:* Il existe la possibilité d'obtenir une garantie de prise en charge de la caisse-maladie du patient. Mlle Schaffter, tél. 021 962 35 35.

Clinique bernoise de Montana
Dates: Du mercredi 8 novembre au mardi 28 novembre 2000 et du mercredi 29 novembre au mardi 19 décembre 2000. *Prestations:* Prise en charge par un personnel qualifié. Physio-, ergo-, hydrothérapie, logopédie et musicothérapie. Suivi médical personnalisé avec recherche d'un traitement médicamenteux adapté. Régime alimentaire (menus spéciaux sur demande). *Conditions:* Tarif bernois pour tous les patients. Certificat médical et attestation de la caisse-maladie pour la prise en charge du séjour. Séjour pour accompagnants et proches: conditions sur demande. *Informations et inscription:* Clinique bernoise de Montana, Mme Jordan, tél. 027 485 52 88.

Les personnes handicapées sont dispensées de payer l'impôt sur les véhicules à moteur

Si une personne fortement handicapée dépend d'une voiture en raison de son handicap, elle peut compter sur une dispense de payer l'impôt sur les véhicules à moteur. Dans certains cantons, les proches peuvent obtenir une réduction s'ils utilisent une voiture pour s'occuper d'un handicapé. Chaque canton a ses propres directives. L'Association des paraplégiques a élaboré un résumé décrivant la situation dans chaque canton.
Vous pouvez commander ce résumé, en envoyant une enveloppe-réponse affranchie, auprès de l'ASmP, case postale 123, 8132 Egg.

Les troubles de la voix et de la parole

Après une brève partie théorique expliquant, dans des termes simples et facilement accessibles pour les patients et leur entourage, le fonctionnement de la parole et de la voix et les troubles observables dans la maladie de Parkinson, Cendrine Hirt propose une série de 32 exercices de difficulté progressive.
Dans le cadre d'une rééducation, ce livret constituera pour l'orthophoniste un support de son programme de rééducation, chaque professionnel y apportant les adaptations inhérentes à la prise en charge.
Pour le patient et l'entourage, il sera un guide auquel chacun pourra se référer.
Vous pouvez commander ce résumé, en envoyant une enveloppe-réponse affranchie, auprès de l'ASmP, case postale 123, 8132 Egg.

Certificats pour cas urgents

«Flexicard», le certificat pour cas urgents en format carte de crédit. Il y est écrit, en cinq langues (F/D/I/E/GB),: «Je souffre de la maladie de Parkinson. Laissez-moi un peu de temps. En cas d'urgence, veuillez contacter...». Le nom, l'adresse et le numéro de téléphone du patient sont inscrits sur le côté envers de cette carte.
«Certificat pour cas urgents» de l'Interassociation de sauvetage (IAS). Dans une situation d'urgence, ce certificat donne au médecin tous les renseignements nécessaires sur la personne pour qu'il puisse agir rapidement. Un certificat d'urgence pour les parkinsoniens (F/D/I) est inclus dans le certificat de l'IAS. Les divers médicaments, ainsi que l'heure exacte à laquelle ils doivent être pris, peuvent être inscrits sur une tabelle.

Moyens auxiliaires de l'AVS

Les rentiers AVS peuvent faire valoir un droit à certains moyens auxiliaires de l'AVS. La liste de ces moyens auxiliaires et des renseignements détaillés se trouvent dans le mémento Moyens auxiliaires de l'AVS. Cette liste décrit, en détail, chaque moyen auxiliaire et son application.
Vous pouvez obtenir de plus amples renseignements sur ce sujet auprès de la caisse de compensation AVS de votre canton ou auprès des centres d'information Pro Senectute.

Vaud: Carte de transport-handicap

Pro Infirmis Vaud remet aux personnes handicapées intéressées une carte de transport-handicap donnant droit au tarif régional des services de transports sur tout le territoire national.
La carte n'est valable que pour les courses loisirs de proximité, les courses de longues distances n'étant pas soumises aux mêmes conditions. Les courses pour se rendre au travail, à l'école et aux séances de thérapie en sont également exclues.
Le retrait de la carte se fait gratuitement auprès de Pro Infirmis Vaud (Catherine Wihler, tél. 021/321 34 34), qui remet également la liste des services de transport-handicap de Suisse.

Vacances au Toggenburg

Le Toggenburg offre de nombreuses possibilités de vacances pour les handicapés. Diverses offres de vacances, des randonnées et des possibilités d'hébergement ont été testées en collaboration avec le «IG behindertenfreundliches Toggenburg».
Informations sur internet sous www.toggenburg.org. Ou auprès de l'office du tourisme du Toggenburg, 9658 Wildhaus, tél. 071 998 60 00, fax 998 60 01.